

Enfance & éducation

Mettre l'enfant au cœur de la ville et lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge

L'enfance et l'éducation constituent un pilier fondamental de l'action municipale. Si la Ville exerce des compétences obligatoires en matière de gestion des bâtiments des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que la gestion des crèches, elle agit également sur un périmètre plus large, afin de garantir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, émancipateur et protecteur. Depuis 2020, la municipalité a engagé une politique éducative ambitieuse, fondée sur la lutte contre les inégalités, la qualité de l'environnement de l'enfant, la mobilisation de la communauté éducative et la reconnaissance de l'enfant comme citoyen à part entière. Cette politique transversale irrigue l'ensemble des actions municipales : solidarité, culture, sport, transition écologique, urbanisme et participation citoyenne.

Mettre l'enfant au cœur de la ville et lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge

L'enfance et l'éducation constituent un pilier fondamental de l'action municipale. Si la Ville exerce des compétences obligatoires en matière de gestion des bâtiments des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que la gestion des crèches, elle agit également sur un périmètre plus large, afin de garantir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, émancipateur et protecteur. Depuis 2020, la municipalité a engagé une politique éducative ambitieuse, fondée sur la lutte contre les inégalités, la qualité de l'environnement de l'enfant, la mobilisation de la communauté éducative et la reconnaissance de l'enfant comme citoyen à part entière. Cette politique transversale irrigue l'ensemble des actions municipales : solidarité, culture, sport, transition écologique, urbanisme et participation citoyenne.

Agir sur l'alimentation comme levier de santé, d'égalité et d'éducation

La restauration scolaire constitue un temps éducatif essentiel, mais les attentes en matière de qualité, de santé et de transition alimentaire avaient fortement évolué. Le contrat de délégation en vigueur en début de mandat ne permettait pas de répondre pleinement à ces enjeux.

Dès 2021, la Ville a activé les leviers contractuels existants pour augmenter la part de produits bio et renforcer l'exigence sur la saisonnalité et l'éducation alimentaire. À l'issue du contrat, une nouvelle délégation de service public a été lancée avec un cahier des charges profondément renouvelé, intégrant une exigence forte : l'obtention du label Ecocert "En cuisine – niveau 2".

La Ville a également renforcé la transparence et la participation : panels de dégustation associant enfants et adultes, création du Comité cuistos, ouverture de la cantine centrale aux familles, déploiement d'outils d'information et de dialogue avec les parents. La tarification a été révisée de manière solidaire, afin de préserver l'accessibilité pour les familles les plus modestes.

La restauration scolaire atteint aujourd'hui 46 % de produits bio et près de 45 % de produits locaux, avec 67 % de produits bruts, dépassant largement les objectifs de la loi EGALIM.

Les repas végétariens ont été doublés et retravaillés sur le plan gustatif. Les enfants sont davantage associés aux choix, aux évaluations et à la construction des menus. La satisfaction atteint 87 % en 2025, témoignant d'une amélioration sensible de la qualité perçue et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Parallèlement, la Ville a profondément revu la tarification de la restauration scolaire afin de la rendre plus juste et plus progressive. Le barème a été élargi avec de nouvelles tranches et un tarif d'entrée fixé à 1 €, permettant aux familles les plus modestes d'inscrire leurs enfants à la cantine. Ce choix politique assume pleinement que la restauration scolaire n'est pas seulement un service, mais un temps éducatif et de sociabilisation essentiel, au cours duquel les enfants apprennent les règles de la vie collective, le respect des autres et le partage. En garantissant un accès équitable à ce temps du quotidien, la Ville lutte concrètement contre les inégalités et favorise l'inclusion dès le plus jeune âge. Cette tarification solidaire constitue également un levier d'émancipation pour les parents, en particulier les parents isolés éloignés de l'emploi, en leur permettant de dégager du temps pour une activité professionnelle, une formation ou une démarche d'insertion, et ainsi de renouer plus facilement avec une vie active.

Faire de la culture un levier d'émancipation dès le plus jeune âge

L'accès à la culture restait inégal selon les territoires et les parcours familiaux, alors même qu'il constitue un puissant facteur d'émancipation et d'ouverture.

La municipalité a déployé un dispositif d'éducation artistique et culturelle (EAC) ambitieux, de 0 à 25 ans, en lien avec l'ensemble des acteurs culturels et éducatifs du territoire.

Le programme Kézaco associe aujourd'hui les 36 écoles publiques autour des trois piliers de l'EAC : voir, faire, connaître. La petite enfance est pleinement intégrée à cette dynamique grâce au Comité d'action culturelle Petite enfance, à des résidences artistiques en crèches et au renforcement de festivals jeunesse tels que Saperlipopette et Le 5e Éléphant.

Tous les enfants bénéficient désormais d'un parcours culturel structuré, quel que soit leur quartier. Cette politique a été reconnue par l'État à travers l'obtention du label 100 % EAC, garantissant l'égalité d'accès à la culture dès le plus jeune âge.

Construire une communauté éducative autour de l'enfant

Les politiques éducatives mobilisent de nombreux acteurs (Éducation nationale, CAF, associations, parents), mais manquaient de lieux d'échange et de coordination.

La municipalité a structuré des espaces de dialogue réguliers avec les parents d'élèves, les délégués de parents, les partenaires institutionnels et associatifs. Des conseils de crèche ont été créés sur trois secteurs, favorisant l'implication des parents dès la petite enfance. Les relations avec l'Éducation nationale et la CAF ont été renforcées sur des projets structurants (charte des maternelles, ouverture des TPS, politique de parentalité).

Les relations se sont apaisées et professionnalisées. Les parents sont aujourd'hui davantage associés aux réflexions et aux décisions, dans une logique de coéducation et de confiance réciproque, centrée sur l'intérêt de l'enfant.

Définir une vision éducative partagée à l'échelle du territoire

La Ville ne disposait pas d'un document stratégique global permettant de coordonner l'ensemble des actions éducatives de 0 à 25 ans.

La municipalité a engagé l'élaboration d'un Projet éducatif de territoire (PEDT), adopté en 2025, intitulé « Une ville à hauteur d'enfant ». Construit avec plus de 80 partenaires, ce projet fixe une vision commune, articulée autour de quatre priorités, et pose les bases d'alliances éducatives durables. Il a permis le lancement d'une politique structurée de soutien à la parentalité, incluant la création d'un lieu ressource parentalité, unique en Savoie.

La Ville dispose désormais d'un cadre de référence partagé, facilitant la cohérence des parcours éducatifs et la mobilisation collective autour de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Reconnaître et renforcer le rôle des ATSEM et du service éducation

Les ATSEM jouent un rôle central dans le quotidien des enfants, sans toujours bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle suffisante ni d'un cadre partagé avec les enseignants.

La municipalité a créé 13 postes d'ATSEM, renforcé les remplacements et adapté leur répartition aux besoins pédagogiques. Une Charte des maternelles, adoptée en 2025, clarifie les rôles, les coopérations et les conditions de travail entre enseignants, ATSEM et Ville. Parallèlement, le service éducation a été réorganisé pour gagner en lisibilité, en efficacité et en soutien aux équipes.

Les conditions d'apprentissage des enfants se sont améliorées, les équipes éducatives travaillent dans un cadre plus stable et plus reconnu, et le service public d'éducation gagne en attractivité et en continuité.

Accompagner et sécuriser l'extrascolaire

Le modèle extrascolaire chambérien, fondé sur des structures associatives autonomes, offre une grande diversité mais génère des inégalités et une fragilité économique.

La municipalité a renforcé l'accompagnement des structures par des réunions de coordination régulières, une analyse fine des coûts, une répartition plus équitable des subventions et la création d'une enveloppe projets alignée sur les axes éducatifs de la Ville.

La qualité d'accueil progresse, les structures sont mieux soutenues face aux aléas financiers et les enfants bénéficient d'une offre plus cohérente et plus sécurisée sur l'ensemble du territoire.



🔄 Transformer les cours d'école en espaces éducatifs, inclusifs végétalisés

Les cours d'école, fortement minéralisées, constituaient des îlots de chaleur et des espaces peu favorables au partage et au bien-être.

Un programme massif de renaturation des cours d'école a été lancé dès 2021, avec une enveloppe financière annuelle dédiée. Les projets ont été conçus avec les équipes éducatives et les enfants, dans une démarche de participation progressive et adaptée à l'âge.

17 cours d'école ont été renaturées, permettant à plusieurs milliers d'élèves et personnels scolaires de bénéficier de meilleures conditions d'accueil en périodes de fortes chaleurs. Ces espaces favorisent le bien-être, la mixité des usages, l'égalité filles-garçons et deviennent de véritables supports pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux.

🔄 Moderniser et rénover durablement le bâti scolaire

La municipalité a engagé un programme soutenu de rénovation et de modernisation des écoles afin d'offrir aux enfants des conditions d'apprentissage confortables, sûres et adaptées aux enjeux climatiques. L'ouverture de la nouvelle école Vert-Bois en 2025, après 3 ans de travaux, bâtiment exemplaire sur le plan énergétique, a marqué le mandat et constitue l'un des plus gros projets d'investissement avec plus de 17,6 M€ consacrés à l'ensemble de l'opération.

L'école est le pilier de l'égalité qui traduit la promesse républicaine de l'émancipation et de la mobilité sociale. Investir dans l'éducation, particulièrement dans ce quartier prioritaire, c'est donner à chaque élève, quelles que soient ses origines sociales ou familiales, les outils pour réussir, pour s'émanciper, pour devenir un citoyen libre, éclairé et autonome.

Parallèlement, des rénovations énergétiques majeures ont été

conduites dans les écoles Jean-Rostand et Chambéry-le-Vieux (isolation thermique, double vitrage, ventilation performante, matériaux biosourcés), avec maintien de la continuité pédagogique grâce à des écoles provisoires modulaires. La restructuration et l'extension du restaurant scolaire Jean-Jaurès, anticipant l'évolution de la carte scolaire, permettent désormais d'accueillir davantage d'élèves dans de meilleures conditions sanitaires et éducatives. Au-delà de ces opérations structurantes, des travaux d'entretien et d'amélioration sont réalisés chaque année dans l'ensemble des équipements scolaires pour garantir un patrimoine scolaire durable et de qualité.

🔄 Renforcer la politique petite enfance

La pression sur l'accueil du jeune enfant était forte, avec seulement une demande sur deux satisfaite.

La municipalité a ouvert la crèche Bulle de Neige en 2024, soutenu les crèches associatives, accompagné les assistantes maternelles, refusé des projets privés non conformes à ses

exigences de qualité et engagé une réflexion stratégique sur la trajectoire de développement de l'offre. Un projet pédagogique renouvelé place la sécurité émotionnelle et le développement global de l'enfant au cœur des pratiques, avec un accompagnement renforcé des équipes et des familles.

🔄 Agir dans les quartiers prioritaires grâce à la Cité éducative

Les inégalités éducatives et le décrochage scolaire restaient particulièrement marqués dans les quartiers prioritaires.

La création de la Caisse des écoles, le rattachement du Programme de réussite éducative (PRE) et l'obtention du label Cité éducative ont permis de mobiliser près de 2 M€ sur la période 2022-2027.

Plus de 150 actions ont été déployées, touchant 3 500 enfants et jeunes et leurs familles. Les parcours sont mieux accompagnés, dès la petite enfance jusqu'à l'adolescence, dans une logique de prévention, d'émancipation et de réussite éducative.

Les chiffres du mandat

46 % de produits bio et 45 % de produits locaux en restauration scolaire.

87 % de satisfaction des familles (2025).

36 écoles publiques engagées dans le dispositif EAC.

17 cours d'école renaturées.

13 postes d'ATSEM créés.

1 PEDT adopté et partagé avec plus de 80 partenaires.

2 M€ mobilisés via la Cité éducative (2022-2027).

3 500 enfants et jeunes accompagnés dans les quartiers prioritaires.

En synthèse

Depuis 2020, Chambéry a profondément renouvelé sa politique en faveur de l'enfance et de l'éducation. En plaçant l'enfant au cœur de la ville, la municipalité a agi simultanément sur l'alimentation, la culture, les espaces éducatifs, la communauté éducative, la petite enfance et la lutte contre les inégalités.

Cette action globale, cohérente et ambitieuse pose les bases d'un parcours éducatif émancipateur, garant d'égalité des chances et de cohésion sociale pour les générations futures.

